

L'actu du jour

Manifestations : à quoi ça sert ?

Le jeudi 5 décembre, au moins 800 000 personnes sont descendues dans la rue, dans une centaine de villes françaises, pour manifester contre la réforme des retraites. Mais à quoi servent ces grands défilés ?



À Paris, le 5 décembre. © Laure Boyer / Hans Lucas / AFP.

Faire passer un message

Une manifestation, c'est **un rassemblement de personnes dans un lieu public, dont l'objectif est de faire connaître une opinion**. Les manifestants défilent dans les rues, occupent des places, clament des slogans, brandissent des pancartes, chantent des chansons, etc., pour faire entendre leur message.

Ces manifestations expriment souvent **le mécontentement d'une partie de la population**. Le 5 décembre, par exemple, de nombreux Français ont fait grève et **ont manifesté pour montrer leur opposition au nouveau projet de réforme des retraites**. Plus tôt, le 23 novembre, d'autres défilés ont eu lieu en France, cette fois pour dire « stop » aux violences contre les femmes.

Certaines manifestations ont aussi été organisées, ces dernières années, pour inciter les gens à lutter contre le réchauffement climatique.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que, le jeudi 5 décembre, de grandes manifestations ont eu lieu en France, contre la réforme des retraites.

Se rassembler pour être plus forts



À Paris, le 5 décembre. © Martin Noda / Hans Lucas / AFP.

Les manifestations sont un moyen de s'exprimer en groupe. Le fait de se réunir dans un lieu public permet aux manifestants de **montrer qu'ils sont nombreux et solidaires**. Cela leur donne plus de chances d'être écoutés. La plupart du temps, **les manifestants s'adressent directement au gouvernement** et lui demandent de modifier sa politique. Ils cherchent également à **convaincre l'opinion publique** (c'est-à-dire la majorité de la population d'un pays), pour qu'elle partage leurs revendications. Pour cela, ils font en sorte que leur rassemblement soit spectaculaire et qu'on en parle dans les médias.

A-t-on le droit de manifester en France ?

Oui ! Nous sommes dans **une démocratie qui nous garantit des droits**, comme celui d'avoir une opinion, de la dire et de manifester.

Mais pour qu'une manifestation soit autorisée, il ne faut pas qu'elle menace l'ordre ou la sécurité. Il faut aussi que les organisateurs la déclarent à la mairie ou à la préfecture, quelques jours avant, en précisant la date, le parcours du défilé et son objectif. La police peut ainsi se préparer à **assurer la sécurité de chacun**, le jour de la manifestation.

Élise Rengot

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)